

	<p>Manuel de management de la certification du „Groupe de propriétaires de forêts bernois PFB“</p> <p>Utilisation du label et indications - COBS</p>	<p>M201-24</p> <p>page 1 de 3</p>
--	---	--

IMPORTANT: Veuillez utiliser le document, qui correspond à votre certification! (M201-22 FSC, M201-23 PEFC, M201-24 COBS, M201-25 FSC&PEFC, M201-26 FSC&COBS, M201-27 FSC&PEFC&COBS, M201-08 PEFC&COBS)

Les membres du groupe certifié sont liés par les directives du document correspondant. Si vous désirez vous écarter des directives suivantes, veuillez soumettre votre proposition alternative au bureau des PFB pour autorisation.

Chaque type de document sur lequel des déclarations concernant la certification sont faites doit être autorisé au préalable par la coordinatrice de certification! (Mail: bwb@bwb-pfb.ch)

1 Indications des produits certifiés sur les documents de vente

Du bois certifié selon les directives du COBS doit obligatoirement être mentionné comme tel sur les documents de vente (facture, bulletin de livraison, note de crédit). L'utilisation du logo sur les documents de vente n'est pas obligatoire. Si le logo est néanmoins utilisé, il y a lieu de considérer les directives mentionnées au point 2.

1.1 Documents de vente couvrant des produits certifiés et non certifiés

L'indication suivante doit être faite pour chaque article certifié sur la facture:

„Certificat d'origine bois Suisse: Lignum 10-0003“

Selon la place à disposition les positions certifiées sont indiquées au moyen d'une abréviation (p.ex. ¹, * ou ^{COBS}). Dans ce cas il est obligatoire d'ajouter le texte suivant dans une note au bas de la page:

„1, * ou ^{COBS} : Certificat d'origine bois Suisse: Lignum 10-0003“

Optionnellement la déclaration suivante peut être ajoutée:

„Bois d'origine suisse »

1.2 Documents de vente ne couvrant que des produits certifiés

Si tous les articles d'une facture sont certifiés, la déclaration générale suivante peut être faite:

„Tous les articles figurant sur cette facture sont certifiés.
Certificat d'origine bois Suisse: Lignum 10-0003.“

Optionnellement la déclaration suivante peut être mise ajoutée:

„Bois d'origine suisse“

verantwortlich:	D. Mantese	31.12.09	Freigabe:	S. Flückiger	31.12.09
geprüft:	S. Flückiger	31.12.09	Version:	20100901	

 <p>BERNER WALDBESITZER BWPFB PROPRIÉTAIRES DE FORÊTS BERNOISES</p>	<p>Manuel de management de la certification du „Groupe de propriétaires de forêts bernois PFB“</p> <p>Utilisation du label et indications - COBS</p>	<p>M201-24</p> <p>page 2 de 3</p>
---	---	--

2 Utilisation du logo COBS

- Les exploitations certifiées selon les directives COBS ont le droit d'utiliser le logo COBS et le numéro d'autorisation correspondant (Lignum 10-003) à des fins de communication ou de publicité.
- Le logo COBS doit être copié exactement d'après le modèle (.zip-dossier sur <http://zertifizierung.bernerwald.ch>). La couleur rouge, noire et bleue est à disposition.
- Du bois rond indiqué avec le logo COBS doit être à 100% d'origine suisse
- Exemple d'utilisation:



© Certificat d'origine bois Suisse
Lignum-10-0003
Bois issu des forêts suisses

	<p>Manuel de management de la certification du „Groupe de propriétaires de forêts bernois PFB“</p> <p>Utilisation du label et indications - COBS</p>	<p>M201-24</p> <p>page 3 de 3</p>
--	---	--

3 Exemples du bas ou pied de page sur des documents de vente

Veillez tenir compte des exigences mentionnées aux chapitres 1 et 2. Egalement lors de l'emploi du pied de page prescrit sur un nouveau formulaire, le projet de ce document doit être soumis à la **coordinatrice de certification pour approbation**. Le formulaire ne peut être utilisé qu'après réception de l'autorisation.

3.1 Exemple COBS avec des produits certifiés et non certifiés

¹ Certificat d'origine bois Suisse: Lignum 10-0003



¹ Certificat d'origine bois Suisse: Lignum 10-0003.
Bois d'origine suisse.



3.2 Exemple COBS ne comprenant que des produits certifiés

Tous les articles figurant sur cette facture sont certifiés.
Certificat d'origine bois Suisse: Lignum 10-0003.



Tous les articles figurant sur cette facture sont certifiés.
Certificat d'origine bois Suisse: Lignum 10-0003.
Bois d'origine suisse.

